

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32378**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XIV Métiers de la communication, du multimédia, de l'audiovisuel, Classe 7 : Enluminure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

132 Arts plastiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier d'enlumineur avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du professionnel de l'enluminure qui, au pinceau et à la plume, dessine et met en couleur les lettrines et ornements de manuscrits religieux ou profanes. La peinture est constituée de pigments naturels, elle est parfois rehaussée de feuilles d'or ou d'argent, appliquée sur des papiers d'art ou des parchemins. L'art de l'enluminure s'exerce aujourd'hui dans des domaines d'activité très variés : restauration et réplique de manuscrits, enseignement, artisanat, illustration d'art, œuvre originale (diffusion ou création contemporaine), publicité. La plupart des enlumineurs réalisent leurs propres créations et présentent leur travail au travers d'expositions. Des particuliers mais aussi des entreprises, des associations, des collectivités passent commandes pour la réalisation de cartes de vœux, de menus, de diplômes, d'arbres généalogiques, de logotypes, d'affiches, de blasons, d'écussons.... Les milieux de l'édition ou de la création publicitaire peuvent aussi avoir besoin d'enlumineurs, créatifs, coloristes. Véritables artistes indépendants, les enlumineurs réinventent leur art avec des thèmes actuels tout en respectant les styles et univers médiévaux.

Les activités consistent à :

- Interpréter par le dessin d'art le produit en s'adaptant au contexte de la réalisation (roman historique, texte d'action, affiches, cartes de visites, menus, etc...) ;
- Adapter les techniques de l'enluminure à la réalisation et aux supports (porcelaine, faïence, etc...) ;
- Rechercher, analyser et utiliser les matières premières, outils, et instruments adaptés à l'époque retenue ;
- Réaliser une enluminure incluant une calligraphie en correspondance avec le contexte et les techniques de l'époque ;
- Réaliser la restauration et la réplique de manuscrits ;
- Réaliser l'illustration et l'art publicitaire.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Analyser et interpréter la demande.
- Rassembler la documentation nécessaire.
- Choisir les paramètres de réalisation (mise en page, couleur, techniques, support) concourant à la réussite du projet ;
- Élaborer une ou plusieurs maquettes ;
- Tracer tous les repères nécessaires (tracés des axes géométriques, agencement des formes dans l'espace).
- Préparer ses supports, ses médiums, utilisation des pigments...
- Exécuter tous les éléments graphiques intervenant dans le projet.
- Mettre en valeur le document final.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales. Editeurs d'art. Enseignement de l'art médiéval dans des collèges, lycées, associations. Art publicitaire. Secteur du patrimoine : Musées, Mairies, Bibliothèques. Restauration du patrimoine graphique Européen

Artisan d'art, artiste libre ou salarié

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1402** : Reliure et restauration de livres et archives

**B1302** : Décoration d'objets d'art et artisanaux

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète en deux parties relevant du champ de l'enluminure qui comprend la l'élaboration d'une création sur un thème donné et d'une reproduction à l'échelle 1. La création exigera un travail de mise en page, de gestion de la

couleur, de traitement et de maîtrise de la peinture, d'utilisation et de préparation du support. Elle devra également permettre d'apprécier les connaissances techniques, historiques, symboliques dans un contexte médiéval, post médiéval ou contemporain figuratif et devra répondre aux exigences géométriques et symboliques attachées à ce type spécifique de peinture.

La réalisation de la reproduction devra soit respecter le type ou l'aspect chromatique des pigments utilisés ainsi que leur vieillissement et les défauts (manquements, usure et vieillissement) actuels de l'œuvre seront respectés dans une réalisation s'approchant d'un « fac-similé main » soit restaurer l'état originel conduisant à réaliser une recherche et une identification visuelle des pigments utilisés.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

**Autres sources d'information :**

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.